

éloges de la part de tous ceux qui s'intéressent vraiment à l'établissement de la sécurité et d'une juste paix dans cette région du monde. La paix n'y existe certainement pas encore, car il n'y a pas eu de règlement politique entre les parties contestantes. Il devra se produire pour que la paix règne car, en définitive, un tel règlement politique sous l'égide des Nations Unies, plutôt que par les armes, sera le fondement de la sécurité pour Israël et les États arabes.

Ces derniers jours, une nouvelle situation, —j'allais dire "une nouvelle crise",—s'y est produite au sujet du canal de Suez. Une mesure soudaine et arbitraire du gouvernement égyptien a fait craindre qu'il ne soit peut-être porté atteinte au droit d'utiliser ce cours d'eau international en temps de paix comme en temps de guerre sans distinction, droit qui, les députés le savent, est garanti par un traité international. Cette affaire met en jeu beaucoup plus que la nationalisation ou, si on le préfère, l'expropriation de la Compagnie du canal de Suez; il s'agit de l'utilisation future par toutes les nations, sans intervention arbitraire ou inutile, d'une artère internationale essentielle de commerce et de communication, d'un cours d'eau qui a été aménagé en vertu d'une entente internationale, grâce à une collaboration internationale, et dont l'entretien et l'exploitation sont assurés par plusieurs nations.

Il n'est personne ici qui ne sache qu'à l'heure actuelle les trois puissances directement mises en cause par la décision de l'Égypte se sont réunies à Londres afin de rechercher ensemble une solution satisfaisante à ce problème. On se demande s'il ne serait pas possible de régler cette question, née de la décision du gouvernement égyptien, par la création d'un organisme international quelconque à caractère permanent, qui serait chargé de la direction de cette voie maritime internationale, de manière à sauvegarder les droits légitimes de tous les pays. Jusqu'à ce que nous soyons mis au courant des résultats des entretiens de Londres,—et ils durent toujours,—je ne pense pas devoir ajouter grand chose à ce que je viens de dire, si ce n'est que le Gouvernement est en principe favorable à cette surveillance internationale à laquelle participeraient les pays dont les intérêts sont les plus directement en cause. Il vaudrait mieux aussi, si la chose était possible, que cela se fasse sous l'égide des Nations Unies.

La troisième question que j'ai traitée au mois de janvier dernier est de celles qui doivent retenir notre attention, voire, à l'occasion, provoquer notre anxiété. Je veux parler des rapports entre l'Union soviétique et la coalition des États libres où le Canada tient un rôle. En ce qui concerne la possi-

bilité d'une guerre totale, je crois qu'on peut dire, comme on l'a déjà fait à plus d'une occasion, que nous atteignons maintenant, si nous ne l'avons pas déjà fait, des deux côtés un point mort dans les mesures de prévention, en face de la certitude d'une destruction mutuelle. Je suppose que c'est efficace dans un certain sens, mais cela signifie que les deux côtés s'appuient sur la crainte que provoque la puissance thermonucléaire employée à des fins de destruction. La sécurité nationale et la paix internationale deviennent maintenant la simple probabilité, le simple espoir de passer une année sans que l'éclatement d'une bombe ne nous éparpille en mille morceaux.

Tout en nous fiant à ce préventif, comme nous sommes obligés de le faire, on recherche fébrilement des deux côtés à mettre au point le projectile balistique intercontinental qui supprimera ou minimisera certainement, la prévention mutuelle par la découverte d'un engin annihilant contre lequel, si on l'emploie dans une attaque, il pourrait n'y avoir aucune défense, ni même d'alerte. Je pense donc que personne d'entre nous ne trouvera beaucoup de consolation permanente dans une sécurité reposant sur l'équilibre des terreurs. L'Union soviétique possède même certains avantages à cet égard. Étant donné son régime despotique que l'opinion publique ne peut freiner, il lui est possible, si elle veut, d'utiliser l'état de choses existant à des fins de chantage politique pendant la paix, ou pour fomenter ce qu'on appelle des guerres d'escarmouches qui feraient retomber sur nous la responsabilité de transformer ces hostilités quelque peu restreintes en guerres thermonucléaires.

Cette situation éventuelle exerce un effet à la fois sur notre défense et sur l'orientation de notre diplomatie, et me pousse à conclure que la défense et le préventif atomiques ne suffisent pas. Elle m'amène également à souligner l'importance de la défense diplomatique, de l'unité politique de notre côté, de la puissance économique, de l'objectif moral. Ces choses prennent de l'importance au fur et à mesure que les événements se déroulent, et bien que nous les recherchions de notre côté, on continue à recourir à une grande variété de moyens afin d'étendre l'influence soviétique.

Pour ce qui est de la tactique employée et, peut-être, de la ligne de conduite suivie, l'accent a été reporté, depuis qu'une direction nouvelle s'est installée à Moscou, du côté militaire sur le côté économique et politique. Dans quelle mesure ce déplacement représente un changement dans les sentiments et la pensée qu'imposent à Moscou la bombe à hydrogène et la puissance et l'unité de l'OTAN, je ne saurais dire. J'estime que le